

# ASSISES DU TOURISME

## *Les enjeux du tourisme à vélo*

Compte-rendu des débats



Photo : French Wanderers



Maison du tourisme  
Terres Toulouises

Samedi 1er mars 2025  
Villey-Saint-Etienne



# Sommaire

INTRODUCTION	Page 3
TABLE RONDE N°1	
Les Itinéraires et leurs enjeux	Page 4
TABLE RONDE N°2	
Les Touristes à vélo	Page 9
TABLE RONDE N°3	
Le déploiement d'une offre de services adaptée	Page 12
ECHANGES AVEC LA SALLE	Page 19
CONCLUSION	Page 23
ET APRES ?	Page 24
VOS CONTACTS	Page 25



# Introduction

**Jean-Pierre COUTEAU,**

Président de la Maison du tourisme Terres Toulaises

Maire de Villey-St-Etienne

Vice-Président de la CC2T délégué à l'urbanisme, habitat, tourisme et développement économique

Les administrateurs de la Maison du tourisme Terres Toulaises ont souhaité proposer des assises du tourisme, afin de porter un regard partagé sur les enjeux du tourisme. Cette édition 2025 est intégralement consacrée au tourisme à vélo.

La crise du COVID a eu pour effet un essor important des pratiques du vélo, tant dans les déplacements quotidiens que pour les loisirs et le tourisme. Les collectivités investissent. S'agissant de l'enjeu touristique, les collectivités et les organismes de tourisme s'organisent en comités d'itinéraires pour améliorer les services et l'accueil des cyclotouristes.

Les nombreux cyclotouristes accueillis à la Maison du tourisme et ceux qui fréquentent le territoire sans avoir besoin de pousser notre porte nous amène à réfléchir davantage aux solutions que nous leur proposons.

Par les débats que nous proposons en table rondes, nous souhaitons positionner les enjeux des mobilités douces de la Communauté de communes Terres Toulaises dans ceux portés plus largement par la Région, le Département, en faisant fi des frontières administratives et territoriales ; dresser un portrait des touristes accueillis ; et débiter une réflexion sur les services adaptés à déployer.

Ces assises sont un point de départ pour engager un travail que nous imaginons collaboratif avec les acteurs publics et privés du territoire et des territoires voisins, pour améliorer l'offre proposée aux touristes à vélo.

*Véronique FACQ, consultante indépendante, qui par ses missions passées au sein du comité départemental du tourisme de Meurthe-et-Moselle rend son regard légitime sur le sujet est chargée d'introduire les tables rondes et de l'animation des débats.*



## Table ronde n°1

# Les itinéraires et leurs enjeux

Les aménagements des voies cyclables sont essentiels pour promouvoir la mobilité durable, le maillage du territoire et améliorer la qualité de vie dans les zones urbaines et rurales. L'investissement cumulé des collectivités avoisine 1,5 milliards d'euros auquel s'ajoutent des actions en matière de structuration et d'offres de services.

Selon une étude de l'Agence régionale du tourisme Grand Est, la Région a accueilli 2,5 millions de cyclistes en 2022, ce qui représente en termes de retombées économiques 54 millions d'euros annuellement.

Dans le Grand Est, ces aménagements font l'objet de partenariats entre la Région, le Département et sur ce territoire avec la Communauté de communes Terres Toulouses.

### Intervention de Monsieur Henry LEMOINE

*Président de l'Agence Régionale du tourisme Grand Est*

*Vice-Président de la commission tourisme Conseil Régional Grand Est*

*Représentant Monsieur Franck LEROY, Président de la Région Grand Est*

La Région Grand Est va voter le 27 mars 2025 **un schéma d'itinérance, visant à coordonner et promouvoir toutes formes d'itinérances en Grand Est**. Le Grand Est compte 3 500 km de chemins de randonnée, 1 345 km de voies fluviales, 2 400 km de voies cyclables.

Il est nécessaire de coordonner toutes les itinérances car elles sont souvent jumelées et longent souvent des rivières et permettent de multiplier le nombre de touristes qui vont les utiliser. Tourisme de nature est en train de prendre le pas sur les autres formes de tourisme. L'itinérance en fait partie.

Le Grand Est très bien desservi : la Région dispose de la clientèle voisine des régions Hauts de France, Ile de France et Bourgogne-Franche Comté, ainsi que des clientèles étrangères proches (Allemagne, Belgique, Luxembourg, et Pays-Bas) pour lesquelles les déplacements de loisirs à vélo sont importants.

Un point faible est toutefois détecté. On note la baisse importante du nombre de touristes allemands. La conjoncture nationale allemande est moins favorable à leurs déplacements. Les Allemands sont gros consommateurs d'itinérance. Cette tendance est à prendre en considération dans nos aménagements et nos stratégies futures.

Coût des investissements Régionaux : 7 millions d'euros.

La Région dispose d'un bon maillage (cf cartographie de la présentation). **La V52 (véloroute 52) est un enjeu important pour la région. C'est la seule traversée ouest-est dont on dispose, reliant Paris à**

**Strasbourg avec la possibilité de rejoindre Prague.** Il n'existe pas encore de comité d'itinéraire portant la coordination de cette traversée. **La Région initie prochainement une réunion, en mettant autour de la table toutes les collectivités et acteurs qui pourront être partie prenante pour construire un comité d'itinéraire pour la V52.**

Localement, il faudra travailler la connexion avec les sites touristiques et les activités fluvestres, et imaginer des boucles reliant les grands itinéraires pour apporter des possibilités de découvertes complémentaires.

**Le fluvestre constitue un enjeu important, car beaucoup de touristes pratiquent plusieurs itinérances : les camping-caristes et les plaisanciers disposent souvent des vélos, laissant la possibilité d'un véritable développement économique autour des activités fluvestres.**

Voies Navigables de France est un interlocuteur privilégié, dont on sent la réelle volonté de développer une activité sur ses rivières et ses canaux, sans malheureusement disposer des moyens financiers. VNF reste très facilitatrice sur les aspects administratifs.

## Intervention de Madame Audrey BARDOT

*Vice-Présidente déléguée aux infrastructures et aux mobilités Département de Meurthe-et-Moselle  
Représentante de Madame Chaynesse KHIROUNI, Présidente du Conseil Départemental.*

Dans le département de Meurthe et Moselle, en 2022, a été adopté le plan vélo 54 (2022/2028) qui identifie plusieurs types de réseaux : boucles de loisirs, d'itinérance et utilitaires ainsi que les actions qui peuvent y répondre. Dans ce cadre, le département a acté le soutien à 15 communes et intercommunalités à hauteur de plus de 3 millions d'euros pour la réalisation de travaux d'infrastructures cyclables sécurisées. On compte à ce jour en Meurthe et Moselle 700 kms d'aménagements cyclables.

Le plan vélo porte une enveloppe budgétaire à hauteur de 20 millions d'euros :

- 10 millions d'euros pour déployer les véloroutes d'intérêt départemental et extra-départemental : V50, V52 et V56. Il s'agit d'investissements portés par le Département.
- 10 millions d'euros pour aider les collectivités dans leurs investissements locaux. Le dispositif est relativement souple, et laisse aux collectivités le soin de diriger le financement départemental vers ses priorités.

L'aide départementale s'élève à 30 % et s'articule très bien avec le plan vélo de la Région Grand Est, peuvent s'ajouter d'autres financements de l'Etat. C'est positif, toutes les communautés de communes du Département se sont emparées du sujet vélo.

L'aide départementale concerne uniquement l'investissement. Les collectivités s'organisent ensuite sur les équipements complémentaires et l'animation et la communication sur leurs itinéraires.

Concernant les V50, V52 et V56, le département finance l'infrastructure, mais ce sont les intercommunalités qui financent les équipements et assurent l'entretien.

La V52 parcourt pour près de 100 km le Département d'est en ouest. Le Département prend à sa charge l'investissement de 60 km à aménager, avec l'aide financière de la Région et de l'Europe.

La partie Est de la V52, concerne le secteur Lunévillois et a été réalisée en 2024. Le secteur Ouest concerne les communautés de communes Moselle et Madon et Terres Toulaises. Les aménagements ont débuté l'an passé et ont concerné la liaison Maron-Villey-le-Sec, **les travaux entre Toul et Foug seront finalisés au premier semestre 2025. Pour 2026, les aménagements concerneront les tronçons manquants entre Villey-le-Sec et Toul et Foug et Lay-saint-Remy. La mise en service de l'ensemble de l'itinéraire V52 aura lieu en 2026.**

La V56 pour la partie départementale concerne un petit tronçon à proximité du lac de Madine, sur la Communauté de communes Mad et Moselle. Le Département prendra à l'horizon 2028 le relais des travaux engagés par la communauté de communes.

## Intervention de Monsieur Jorge BOCANEGRA

*Vice-Président délégué à la mobilité, transition écologique dans l'économie et économie circulaire, Communauté de communes Terres Toulaises*

La communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) est traversée par la Boucle de la Moselle et la V52, et compte également quelques voies vertes en milieu rural et voies cyclables en ville à Toul. Elle compte 58 km de pistes cyclables à vocation touristiques dont 25 km sur la boucle de la Moselle.

En 2018, la CC2T prend la compétence transport-mobilité. Dès cette prise de compétence, la collectivité a formulé le constat que les équipements existants ayant plutôt une vocation de loisirs étaient également utilisés pour les déplacements domicile-travail.

La communauté de communes a essayé de compléter les quelques tracés manquants notamment du côté de Chaudeney et Pierre-la Treiche, sans réussite.

Ensuite, la commission Transport-mobilité a souhaité travailler sur la sensibilisation au partage des voies existantes. **Un budget de 1 million d'euros pour 5 ans (2021-2026) a été voté en faveur de la sensibilisation des utilisations voies douces. Cela concerne le traçage des voies douces, l'aménagement de signalétique, l'installation d'arceaux...**

En 2021, la CC2T adopte son schéma directeur des pistes cyclables. La collectivité a lancé les travaux les plus importants. La priorité a été donnée à l'aménagement de la Départementale 400, constituant une colonne vertébrale reliant le territoire à la métropole nancéienne - parallèlement à la V52 - et l'est de la Meuse. Le travail se fait en relation avec le Département et les communes traversées, en cohérence avec leur propres schémas directeurs. Ce chantier sera bouclé pour 2026.

**Un budget complémentaire a été adopté à hauteur de 2 à 3 millions d'euros pour aménager la partie nord-est du territoire sur les côtes de Toul.** Une première tranche de travaux est prévue entre Ecrouves et Lagney. L'itinéraire est important tant pour des pratiques touristiques que pour des mobilités du quotidien.

**La CC2T travaille avec les territoires voisins** (notamment la communauté de communes du Pays de Colombey et du sud Toulais) **pour mettre en cohérence leurs projets respectifs, afin de disposer d'une continuité dans les itinéraires.**

**Enfin, un travail est engagé avec la Ville de Toul pour assurer sa traversée et proposer des services pour la sécurisation des équipages des cyclotouristes.**

## **Intervention de Monsieur Alde HARMAND**

*Maire de Toul*

*Vice-Président délégué au commerce, relations avec les partenaires institutionnels et communes, Communauté de communes Terres Toulaises*

Les projets localement se construisent grâce à la mobilisation et aux discussions entre les différents acteurs. Pour exemple sur l'itinéraire de la V52, le projet départemental prévoyait initialement un tracé autre, et grâce aux discussions et à l'écoute mutuelle, on est arrivé à une solution qui permettait d'assurer une liaison qui permettrait au plus grand nombre de bénéficier des aménagements (touristes comme usagers du quotidien), et irriguer la ville était plus intéressant que de partir sur la périphérie. Une réflexion commune n'engageant pas de dépense supplémentaire et qui satisfait tous les acteurs.

La ville a l'habitude de s'associer aux partenaires comme les associations locales, d'usagers et clubs, afin de vérifier que les projets imaginés répondent et s'adaptent aux besoins du quotidien. Leur regard est indispensable.

Le cyclotourisme se développe et la Maison du tourisme l'observe bien par ses chiffres de fréquentation. L'enjeu est de s'adapter au maximum aux besoins. Le port est labellisé Accueil Vélo. Dans une ville médiévale comme Toul, il n'est pas toujours évident d'adapter la voirie à la mobilité de tous. Malgré tout un effort est fait sur le marquage au sol – des pistes cyclables sont impossibles à créer au vu des largeurs des voiries – mais tout est pensé lorsque des aménagements sont prévus pour accueillir les mobilités douces.

L'axe de travail cette année est l'aménagement de la V52. Des travaux seront réalisés cette année pour assurer la connexion manquante entre le Monument aux Morts et la Porte Moselle. La connexion avec la Boucle de la Moselle se fera en 2026 avec l'aménagement d'un rond-point Porte Moselle, à l'issue des travaux actuellement opérés sur la ville de Dommartin-les-Toul. Le rond-point permettra une toute autre distribution de l'entrée de la ville de Toul tant pour les automobilistes et la place du vélo et la connexion avec les pistes cyclables.

La ville et la CC2T se préoccupent du bon accueil des cyclotouristes. 250 arceaux en cours de déploiement dans la ville. Mais insuffisants pour les grands itinérants qui ont leurs bagages sur le vélo. Un lieu relais d'accueil des vélos sécurisé sera installé. Le site choisi se situe Porte de France, à côté de la maison des mobilités.

L'ensemble des acteurs sont vigilants sur cette forme de tourisme : collectivités, acteurs du tourisme, Maison du tourisme. Belle collaboration entre les différents acteurs.

## Débats au sein de la table ronde

En résumé, les enjeux qui ont été évoqués sur les tables rondes sont :

- Le développement de boucles complémentaires pour éviter des aller-retours
- Le maillage du territoire et l'animation
- La gestion avec les autres usages : tourisme, domicile-travail, partage du domaine public

Les intervenants sont interrogés sur la multimodalité train + vélo.

### **Monsieur Henry LEMOINE :**

Le Conseil Régional a sélectionné des gares pour assurer la multimodalité entre le train et les vélos. Ce projet est prioritairement vu en faveur des mobilités domicile-travail. La sécurisation des vélos est fondamentale. La Région essaye de sécuriser des abris vélos aux abords des gares.

### **Monsieur Jorge BOCANEGRA :**

L'enjeu n'est pas seulement de disposer de vélo au sein des gares, mais aussi de permettre de transporter les vélos dans les wagons. Il y a souvent une incompréhension des autres usagers, et l'acheminement des vélos dans les trains n'est pas toujours bien acceptée. Lors de la rénovation de la gare de Toul, un garage à vélo sécurisé a été aménagé. La sécurité des usagers est la principale des préoccupations.

Pour les touristes venant en voiture comme en train, le souhait est de pouvoir proposer des solutions de location de vélo, afin de proposer la possibilité de proposer des sorties et des promenades. A Toul, Vélostation répond à ce besoin.

### **Monsieur Henry LEMOINE :**

Sur les plateformes multimodales en gare, parmi lesquelles Toul, seront proposées des locations de vélo par la SNCF et par les acteurs locaux. Cela se mettra en place prochainement.



## Table ronde n°2

### *Les touristes à vélo*

En 10 ans, le tourisme à vélo est devenu une activité du tourisme et de loisirs de plus en plus prisée. En 2024, 22 millions de français déclarent faire du vélo pendant leurs vacances et le cyclotourisme est devenu la première pratique d'itinérance touristique sur le territoire, devant la randonnée pédestre.

La France se positionne aujourd'hui comme la seconde destination mondiale pour le tourisme à vélo après l'Allemagne avec plus de 9 millions de séjours cyclistes et attire 20 % de touristes étrangers. Les retombées économiques directes sont estimées à 4,6 milliards soit une augmentation de 46 % en 10 ans. La filière générerait 33 800 emplois dont la moitié dans la restauration, l'hébergement, les commerces locaux, les professionnels du cycle...

En intégrant les impacts indirects, elles seraient de 11,4 milliards d'euros pour 76 200 emplois dont 2,2 millions en 2022 dans le Grand Est.

Qui sont donc ces touristes ?

Comment préparent-ils leurs séjours ?

De quoi ont-ils besoin ?

Quelles sont les bonnes pratiques pour le tourisme à vélo ?

### **Intervention de Madame Hélène ATTENONT-VALENTIN**

*Directrice de la Maison du tourisme Terres Toulaises*

La Maison du tourisme Terres Toulaises reçoit toute l'année, et principalement de avril à octobre des cyclotouristes. Zoom sur les profils des cyclotouristes qui se présentent – ou pas à la Maison du tourisme.

#### **Profil N°1 : les grands itinérants**

Leur profil : Ce sont des couples de jeunes retraités ou des jeunes adultes sportifs, de catégorie socio-professionnelle élevée, Français, Néerlandais (principalement sur l'axe nord-sud) ou Allemands (principalement sur l'axe est-ouest).

Leur séjour : de avril à octobre et majoritairement l'été

Leur pratique du vélo : Ils disposent de vélo ou gravels avec sacoches et circulent en tenue de cyclistes. Ils parcourent entre 60 et plus de 100 km par jour (selon la charge du vélo) et préparent leur itinéraire en amont de leur séjour (cartes IGN, topoguides, application téléphone).

Leurs demandes : Ils cherchent à être rassurés sur l'itinéraire pour l'étape suivante et/ou cherchent une variante à un grand itinéraire déjà parcouru dans le sens aller. Les recherches sont souvent une connexion vers la Meuse à Vélo ou vers le lac de Madine / Pont-à-Mousson. Ils recherchent souvent un repas à acheter à consommer sur un lieu choisi sur l'itinéraire. Des demandes de recharge de batterie ou de téléphone sont à la marge. Les Français souvent connaissent le label accueil vélo et les services qui y sont associés.

### **Profil n°2 : la clientèle familiale touristique**

Leur profil : Ce sont des familles plutôt françaises. Les autres nationalités ne rentrent pas dans la Maison du tourisme.

Leur séjour : pendant les vacances, au printemps et à l'été.

Leur pratique du vélo : Ils disposent de vélos électriques ou vélos de route. Ils rayonnent depuis leur hébergement (majoritairement des campings), et privilégient le trajet retour sur le même itinéraire (souvent la Boucle de la Moselle).

Leurs demandes : Ces touristes visitent la ville. Ils recherchent bars, restaurants, brasserie pour boire un verre en terrasse, manger ou prendre un goûter. Ils achètent volontiers des souvenirs ou produits locaux lorsque leurs sacs à dos ou sacoches leur permettent le transport. Ils sont friands d'autres découvertes à pratiquer à vélo ou en voiture (visites, activités, randonnées).

### **Profil n°3 : la clientèle familiale locale et affinitaire**

Leur profil : Ce sont des petits groupes familiaux ou tribu d'amis dont une partie en séjour dans la famille ou chez les amis, cela induit la fréquentation d'un hébergement non marchand.

Leur séjour : pendant les vacances d'été.

Leur pratique du vélo : Ils pratiquent des excursions à la journée ou ½ journée. Ils rayonnent depuis leur hébergement/domicile, et fréquentent des itinéraires faciles, courts et sécurisés. Ils privilégient le trajet retour sur le même itinéraire si les circuits en boucle sont inexistantes.

Leurs demandes : Ils sont à la recherche de vélos à assistance électrique, d'idées d'itinéraires et circuits, et des activités et visites à pratiquer sur le reste du séjour.

### **Profil n°4 : les groupes auto-organisés.**

Leur profil : Ce sont principalement des couples de jeunes retraités Français, Néerlandais, Allemands ou Belges.

Leur séjour : de avril à octobre. Ils pratiquent des séjours de 2 à 4 semaines sur un grand quart nord-est en camping-car. Localement, ils séjournent 3 à 4 nuitées.

Leur pratique du vélo : Ils disposent de vélos à assistance électrique. Ils rayonnent depuis un hébergement marchand.

Leurs demandes : Ils n'entrent pas à la Maison du tourisme. Ils disposent de toutes les informations utiles pour leur séjour et la visite de la ville, obtenues par leur lieu de séjour, les guides et Internet.

## Intervention de Monsieur Xavier GOUERY

*Gérant du commerce Vélostation à Toul  
Pratiquant la grande itinérance à vélo*

Le magasin Vélostation est situé en face du port de Toul et sur l'itinéraire des cyclotouristes qui arrivent de Meuse pour aller vers l'Est ou le Sud.

Au magasin, le service le plus important est la réparation des vélos, de avril jusqu'au mois d'octobre. Les voyageurs sont traités en priorité, pour la rapidité du service.

**Quand on voyage à vélo, on a besoin de services, et notamment de services rapides** : les voyageurs sont fatigués de leur parcours et transpirants. Il faut manger rapidement, il faut se faire réparer rapidement, il faut acheter du matériel rapidement, et **il faut que tout soit disponible dans un espace réduit** pour éviter de faire un parcours supplémentaire.

Les voyageurs roulent de 60 à 100 km par jour. Ils ne feront pas quelques kilomètres complémentaires pour subvenir à leur besoin ou même pour visiter un site touristique en particulier.

C'est important également que les restaurateurs proposent un service rapide. A partir du moment où on reste 1h30 à table, on ne repart plus, et l'itinérant lui, souhaite repartir.

Les voyageurs ne louent pas de vélo, ils ont leur propre vélo. Les vélos gravel sont tendance aujourd'hui. Ce sont des vélos de route légers et renforcés pour supporter les sacoches. Ils ne sont pas électriques et coûtent dans les 3 000 €. Ce sont souvent des Allemands, des Belges ou même des Anglais.

Sur les vélos électriques ou classiques, il y a souvent des grosses sacoches. Les vélos sont beaucoup plus lourds, les cyclistes séjournent en camping. Les vélos légers ne séjournent que rarement en camping.

Les profils des voyageurs à vélo sur le secteur :

- Il y a beaucoup de jeunes retraités qui achètent des VAE et partent en voyage.
- Il y a des 30-40 ans qui circulent en vélo en alu avec les sacoches.
- Il y a peu de familles en grande itinérance sur le secteur.

S'agissant des grands itinéraires parcourus de façon personnelle, Xaxier Gouery a débuté sa pratique familiale sur l'itinéraire de la Loire à vélo, comme pour beaucoup de cyclotouristes. L'itinéraire est attractif, et dispose outre ses châteaux des services adaptés, et l'imaginaire collectif apporte une sécurité et l'assurance d'un séjour réussi en famille.

Le Grand Est n'a pas encore d'aura suffisante pour avoir une telle attractivité. **Une piste de travail est de mettre en avant des services qui permettent une vraie organisation familiale.**

Le Canal du Midi n'est pas très bien aménagé pour la pratique de l'itinérance à vélo, contrairement à **l'Est de la France qui dispose d'itinéraires adaptés et de qualité**, et c'est souligné par les touristes de passage au magasin.

**Le principal atout du territoire est d'être sur un carrefour européen** : la Meuse fréquentée par les Néerlandais, le long de la Moselle et la liaison est-ouest Paris Prague. Cette dernière liaison est très facile à réaliser à l'exception de certaines parties allemandes un peu bosselées ; elle est très fréquentée par les Allemands et les Tchèques. **Il faut pour valoriser ces atouts et travailler sur les services adaptés, et miser sur un message « c'est ici qu'il faut s'arrêter ».**

**La sécurité des vélos en journée n'est pas forcément une problématique majeure.** Du moment où les vélos peuvent être attachés sur des arceaux, la sécurité des sacoches n'est pas forcément en jeu. Elles contiennent principalement les vêtements des voyageurs. **En hébergement, par contre, les cyclistes attendent un endroit sécurisé pour installer les vélos.**

## Intervention de Monsieur Didier BONTEMS

*Co-gérant du camping de Villey-I e-Sec*

*Vice-Président 54 de la Fédération Régionale d'Hôtellerie de Plein Air du Grand Est*

Le camping dispose de plusieurs labels parmi lesquels le **label Accueil Vélo**. Il est labellisé depuis 2021, et c'est un atout, car la grille de critères référence les services attendus et proposés aux cyclotouristes. C'est une démarche volontaire, qui **n'a toutefois pas d'impact financier important, car le label n'est connu que de cyclotouristes français.**

Les cyclistes réservent très peu à l'avance. Les cyclistes qui préparent en amont leur voyage **réservent majoritairement une nuit** au camping via le site Internet. Les cyclistes réalisant leur voyage au jour le jour généralement contactent le camping par téléphone pour trouver un emplacement. L'équipe du camping trouve toujours une place à leur disposition pour qu'ils puissent s'y installer, **ces voyageurs ayant besoin de peu d'espace.**

Le camping dispose également **de petites toiles de tentes parfaitement adaptées à la clientèle cyclotouristique de passage** qui ne dispose pas de tente ou qui ne souhaite pas la déballer, notamment lorsque les conditions météo sont défavorables. Les mobil-home du camping ne sont pas du tout fréquentés par les cyclistes, cela ne correspond pas à leur type de séjour.

Les chiffres de fréquentation du camping pour les emplacements cyclistes (1-2 personnes, bénéficiant du tarif cyclotouriste) montrent une large augmentation au fil des années. Au-delà de 2 personnes, l'emplacement est loué au tarif habituel, le camping ne peut donc pas élaborer d'observation spécifique. Les séjours sont courts : 80 % des séjours sont des séjours d'une nuit. Les nationalités des cyclotouristes accueillies sont majoritairement allemande et française.

### Les demandes :

- Recharge des batteries de téléphone et vélo : un système de casiers sécurisés est proposé.
- Machine à laver et sèche-linge ou alors bacs de nettoyage.
- Se restaurer sur place : se poser au chaud et à l'abri pour manger ou boire un verre.
- Epicerie, pain, petit-déjeuner

- Frigo partagé
- Le conseil itinéraire avant de partir le matin
- Le petit dépannage en cas de panne.

Le camping dispose d'un local sécurisé situé à proximité de l'accueil, mais les campeurs préfèrent conserver les vélos à proximité d'eux la nuit, accroché sur un lampadaire ou une lisse à côté de leur emplacement.

Les campeurs font encore beaucoup de retours sur des **problèmes de continuité des itinéraires ou d'indication sur les entrées de voie cyclable**, il y a encore souvent des cyclistes qui ne trouvent pas l'itinéraire. **Davantage de signalétique serait appréciable** pour mieux orienter les touristes vers les entrées de piste cyclable, mais aussi orienter vers les services depuis la piste cyclable.

## Débats au sein de la table ronde et avec la salle

### Monsieur Xavier Gouery :

Les services des campings de Villey-le-Sec et Liverdun sont vraiment adaptés pour attirer des familles : on peut planter une tente, on a une épicerie, on a tout sur place, et on peut avoir un service rapide. C'est un exemple parfait !

### Monsieur Thierry Quinot, gérant du camping de Liverdun :

Pour corroborer ce qui a été dit précédemment, les cyclistes qui font des vacances à vélo, les vacances, c'est le vélo, et plus, si vraiment il y a un appoint. Les prestataires sont là pour offrir cet appoint. Les cyclotouristes ne vont pas faire plus de kilomètres pour chercher ce dont ils ont besoin. Si l'offre n'existe pas, les personnes vont galérer et cela peut gâcher le séjour.

On a sur la voie bleue un déficit d'offre, à Liverdun par exemple, il n'y a pas d'épicerie. En revanche, les campings de l'intérieur peuvent se permettre d'accueillir facilement des cyclotouristes, car il y a de la place et ils ne sont pas soumis à la pression des mobil homes comme en bord de mer.



## Table ronde n°3

# Le déploiement d'une offre de services adaptée

Les aménagements des voies cyclables sont essentiels pour promouvoir la mobilité douce et durable dans les zones urbaines et rurales.

Quelles actions sont nécessaires pour un territoire rural ?

La question est aussi de savoir ce qu'est un service adapté ? Comment le construire ? Avec qui ? Comment le ou les déployer ? Que manque-t-il aujourd'hui ?

### Intervention de Monsieur Sébastien DAVILLER

*Vice-Président délégué aux mobilités, Communauté de communes du Pays Saintois*

La Communauté de communes du Pays Saintois est une collectivité rurale, composée de 55 communes. Il n'est pas toujours simple de travailler avec autant de communes autour de la table. Les moyens humains et financiers sont modérés. Les questions de mobilité ne sont pas toujours les sujets prioritaires et encore moins des sujets pour lesquels on met des moyens économiques.

Le Pays Saintois est bordé par la V50 et voisin du territoire Vosgien. Le premier travail qu'a engagé la communauté de communes est de relier la V50 au secteur touristique du territoire, et notamment la colline de Sion. **Il a fallu mettre autour de la table les communes pour leur faire appréhender les enjeux touristiques, économique et des mobilités du quotidien.** Le tracé traverse 11 communes.

Cela constitue un préambule à un schéma des mobilités et à un schéma directeur cyclable, en collaboration avec la Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois.

L'ambition est de continuer à mener l'aménagement de nouveaux itinéraires. Un deuxième tracé est prêt à être jalonné, et reliera la V50 au château d'Haroué.

Dans le cadre du schéma des mobilités, **la population a été sollicitée, de façon à impliquer tout le monde au sein d'ateliers.**

Ces derniers ont pour but d'imaginer les projets d'itinéraires cyclables. Ce travail a permis de se rendre compte que le regard des élus n'était pas le même que celui des usagers. Le projet s'est adapté aux

usages. Les ateliers vont au-delà de la mobilité à vélo, et effleurent le côté multimodal, en prenant appui sur l'opportunité de la réouverture de la ligne ferroviaire 14 qui relie Nancy au territoire. L'aménagement des 2 gares du territoire (Ceintrey et Vézelize) et des équipements multimodaux seront pris en charge par la communauté de communes, avec l'accompagnement de la Région.

C'est un schéma à moyen-long terme.

## Intervention de Monsieur Maxime THIEBAUT

*Directeur-adjoint de Epinal Tourisme*

Pour réussir une bonne politique vélo, la clé est de réunir 3 ingrédients primordiaux :

- L'investissement, porté principalement par les collectivités,
- Le fonctionnement, porté par le secteur public et privé, permettant d'apporter des éléments structurants sur le territoire,
- L'animation, pour communiquer vers l'extérieur.

### Socle n°1 : L'investissement

La V50 – la Voie bleue, traverse la Communauté d'agglomération d'Epinal. Les investissements sont partagés entre la Communauté d'agglomération d'Epinal, le Département des Vosges, en lien avec VNF. Ce partage d'investissement permet d'avoir un itinéraire sécurisé et sécurisant pour les cyclotouristes.

Vilvolt est déployé sur la Communauté d'agglomération d'Epinal [*service de location de vélos à assistance électrique sur la Communauté d'agglomération d'Epinal, proposé en libre-service*]. **Pour qu'un territoire s'inscrive dans une politique vélo, il faut que tous les habitants soient ambassadeurs, et pour qu'ils le soient, il faut des infrastructures qui leur permettent de pratiquer le vélo**, Villevolt est un bon exemple. Il y a les gares qui disposent de parc de stationnement de vélos et des stations d'accueil de vélos Vilvolt pour se véhiculer depuis les gares. Ces vélos sont très utilisés par les jeunes qui sont les utilisateurs de demain, qui utilisent davantage le vélo que la voiture.

Dernière proposition : **les boucles patrimoine** déployées par le PETR d'Epinal, qui diversifie l'offre de loisirs, afin de **sortir les cyclotouristes de la Voie Bleue vers des points d'intérêts**.

### Socle n°2 : Le fonctionnement

La Communauté d'agglomération d'Epinal déploie le Label Accueil vélo. Le Département des Vosges est le 3<sup>e</sup> département en France comptabilisant le plus de labellisés, car il pilote, anime et finance le label. Chaque territoire Vosgien choisit ensuite de promouvoir le label auprès de ses partenaires. Au

sein de l'office de tourisme d'Epinal, il y a 1/3 temps qui y est consacré pour structurer l'offre. **Le label contribue à donner un message fort sur la capacité du territoire de l'agglomération d'Epinal à accueillir les touristes à vélo** : des hébergements et des services de réparation de vélo, des itinéraires sécurisés...

Pour déployer un accueil adapté, **il faut pouvoir réunir le privé et le public autour de l'offre**. L'office de tourisme d'Epinal s'est servi de l'édition de la carte fluvestre – itinérance à vélo pour **réunir partenaires privés et partenaires publics pour travailler ensemble et éviter des zones blanches**. Les ateliers de travail ont **d'identifier les zones blanches et d'aider des porteurs de projets à développer des services adaptés aux cyclotouristes**. Exemple à Thaon-les-Vosges, il y avait peu de services, et plusieurs porteurs de projets ont pu bénéficier d'aides pour s'installer. Ce sont des aides à la création d'entreprise proposées par la Communauté d'agglomération d'Epinal, avec un système de bonification d'aides pour les prestataires qui se situent à proximité de la Voie bleue.

Pour développer une politique vélo, **il faut s'entourer des territoires extérieurs**. Sans l'aide et l'intervention des territoires voisins, on ne peut pas déployer une bonne politique vélo. Par exemple sur un itinéraire traversant plusieurs régions, s'il y a un trou dans les équipements parce qu'un territoire n'a pas réalisé ses équipements (exemple tronçon non sécurisé), cela n'incite pas les voyageurs à fréquenter l'itinéraire. La Voie Bleue dispose d'un comité d'itinéraire qui permet de discuter entre collectivités sur les aménagements. Grâce aux travaux collectifs, les secteurs qui n'étaient pas aménagés le sont désormais, ce qui fait que la V50 dispose de voies sécurisées pratiquement de tout son long. **Sur la V50, toutes les intercommunalités, les départements et les régions traversés sont autour de la table, ce qui permet de faciliter les investissements, car il y a un constat partagé des enjeux de l'itinéraire**, notamment économiques. Ils définissent ensemble une feuille de route pour déployer les projets.

Les privés sont toujours mobilisés, les porteurs de projets peuvent être intéressés pour apporter du service sur les infrastructures financées par les collectivités. **L'animation des ateliers portés par l'office de tourisme permet de faire remonter des informations auprès des collectivités ou du comité d'itinéraire sur des problématiques**. Par exemple, le transport de bagages était problématique. Le comité d'itinéraire de la Voie bleue a permis de lever le problème, en mobilisant le service de « la Malle Postale » *[opérateur proposant de véhiculer les bagages des randonneurs et cyclistes]*.

### **Socle n°3 : L'animation**

**Les ateliers portés par l'Office de tourisme permettent de conserver le contact entre les différents partenaires du tourisme à vélo, pour garder le dynamisme créé autour du vélo, mais aussi de faire remonter les difficultés, ainsi qu'une observation des pratiques**. Cela permet de décider ensemble des actions correctives ou nouvelles à mener.

Les collectivités s'inscrivent dans une logique de territoire d'animations sur le vélo. La ville d'Epinal a déployé depuis 20 ans les « **Folles journées à vélo** ». De nombreux bénévoles et élus contribuent à faire vivre l'animation et participent à la parade. **Cela participe à la sensibilisation de la pratique du vélo**. Cette animation est plutôt destinée aux habitants, même si elle a une portée touristique. Les meilleurs ambassadeurs sont les citoyens ; s'ils sont convaincus que le vélo occupe une place importante sur le territoire dans leur quotidien, c'est déjà cela de gagné !

Enjoy Vélo est le salon du Vélo d'Epinal. Les constructeurs viennent présenter leur nouvelle gamme. C'est une forte volonté locale ; sur le territoire de la Communauté d'agglomération, il y a plusieurs fabricants ambassadeurs à l'échelle locale.

Tous les territoires veulent proposer des offres à vélo. **Il faut réussir à se démarquer par rapport aux autres territoires.** Epinal a développé Enjoy Vélo qui marque particulièrement sa singularité. Sur la Communauté d'agglomération d'Epinal, la politique de développement du vélo est tellement forte que les communes n'hésitent plus à penser vélo lorsqu'elles refont leur voirie. Enfin, **la façon d'aménager la signalétique (horizontale comme verticale) est importante, cela permet d'identifier le territoire comme accueillant pour le vélo.**

## Exemple d'animation travaillée au sein de la commune de Villey-Saint-Etienne

Jean-Pierre COUTEAU, Maire de Villey-Saint-Etienne

Le comité de pilotage de la Boucle de la Moselle a organisé une fête du vélo, proposée chaque année de façon tournante dans les intercommunalités contribuant au comité de pilotage, et en lien avec le Département de Meurthe-et-Moselle. Cette animation a connu un succès relatif. Les ingrédients présentés par Maxime Thiebaut pourraient permettre au comité de pilotage de relancer une dynamique allant vers la réussite.

S'agissant de l'animation locale, un travail a débuté il y a 25-30 ans, grâce à l'animation de l'association des Boucles de la Moselle. Forte de ce travail collégial, la commune à l'époque avait financé une petite partie de la piste cyclable, avant que le relais ne soit pris par les communautés de communes.

Il a été lancé le principe de **déployer des « boucles sur la Boucle »**. Cela a été mis en pratique à Villey-Saint-Etienne, en balisant une boucle des forts, permettant de découvrir la forêt fortifiée, par des panneaux informatifs. D'autres collectivités l'ont également réalisé : le Bassin de Pompey et Moselle et Madon notamment. L'offre de ces boucles est davantage adaptée pour le tourisme local que pour les grands voyageurs à vélo.

A Villey-st-Etienne, il y a eu le souci de **proposer une connexion entre l'offre fluviale et l'offre cyclotouristique**. Il y a une halte fluviale directement sur la Boucle de la Moselle. On remarque facilement sur les bateaux de plaisance la présence de vélos, il semble important **de lier les différentes formes de mobilité touristiques**.

A Villey-Saint-Etienne, il y a également la possibilité de proposer des connexions vers la forêt de Haye, ainsi que vers Avrainville, par deux voies vertes aménagées sur des anciennes voies ferrées stratégiques des américains.

Il y a également un circuit proposé plutôt pour les Vététistes, de 23 km au départ de Villey-Saint-Etienne, labellisé par le Département.

L'animation, c'est aussi le rendez-vous prochain, d'un Vélo Gourmand qui sera organisé en partenariat avec les associations locales et la Maison du tourisme le 14 septembre prochain, alliant découverte du patrimoine et découverte des produits locaux.

### **Madame Odile SEY, représentant l'association Vélorution de Toul.**

**S'excusant de son départ anticipé, elle a donné quelques idées de services et équipements qu'il serait pertinent de déployer :**

- Aménagement de stations de réparation, de gonflage et d'entretien des vélos, et disposant de points d'eau, afin de permettre aux voyageurs de disposer de matériel pour réparer le vélo lorsque le magasin Vélostation est fermé, notamment le dimanche.
- Développement de circuits de visite clé en main.
- Nécessité de soigner la signalétique et le balisage informatif sur les services et activités touristiques proposés sur l'itinéraire.
- Proposition de systèmes de location et de guides-accompagnateurs à vélo.
- Déploiement d'un site internet disposant de l'ensemble des informations pratiques et touristiques pour préparer son voyage ou faire du tourisme à vélo, sur les destinations.



## Echanges avec la salle

### **Monsieur Xavier GOUERY, gérant du magasin Vélostation :**

Xavier Gouery partage son expérience sur la Voie Bleue, qui est un itinéraire très apprécié dans son aménagement. Il a eu l'occasion de la parcourir en tandem. En souhaitant prendre un TER à Mâcon, il s'est fait refouler du train. De cet exemple, il exprime qu'il ressent qu'il y a une vraie volonté de coordination, qu'il n'est pas aisé de coordonner tous les partenaires dans une même synergie. La connexion ferroviaire est importante, et les services en gare et dans les trains doivent vraiment être adaptés : ascenseurs, ou équipements qui permettent d'éviter de porter des vélos dans les escaliers.

### **Monsieur Maxime THIEBAUT, Directeur-adjoint d'Epinal tourisme :**

La Communauté d'agglomération d'Epinal a développé un programme intitulé « Bouge ». Pour 3 € par jour, le cycliste peut utiliser le train, le bus et peut louer un vélo sur tout le territoire. Cela implique que le territoire ait conscience que le vélo est un enjeu fort. L'exemple de Xavier Gouery n'est pas un signe de manque de volonté pour accueillir les vélos, mais davantage un équipement ni adapté ni sécurisé pour accueillir des tandems ou des vélos avec sacoches.

### **Monsieur Xavier GOUERY, gérant du magasin Vélostation :**

La réussite, c'est la simplicité. Il faut qu'une famille puisse entrer dans le train avec tous ses vélos.

### **Madame Jenny MAHE, Parc Naturel Régional de Lorraine :**

Elle se félicite des initiatives de toutes les collectivités pour le déploiement de l'offre à vélo. Il existe des territoires de projets dont elle pense que des connexions pourraient être utiles à développer.

Le parc mène des réflexions sur le tourisme fluvial. Le travail est davantage avancé sur la partie Mosellane, avec une structure dédiée qui s'appelle Terres d'Oh et qui déploie des projets qui mettent en relation le piéton, le fluvial et le vélo.

Le PNR a déployé au niveau de l'écluse de Réchicourt un sentier d'interprétation pour faire découvrir aux visiteurs les métiers qui entourent les canaux, et la biodiversité. Un exemple pour valoriser une richesse culturelle rurale.

S'agissant des clientèles étrangères, Madame Mahé suggère de s'intéresser aux points nœud. Il s'agit d'une forme de balisage des carrefours de circulation cyclable, qui permet aux cyclotouristes de

préparer et réaliser leur itinéraire en se basant sur la numérotation-repère des carrefours. C'est en expérimentation en Meuse.

### **Monsieur Peter BOENDERMAKER, Directeur-adjoint de l'Agence Régionale du Tourisme de Grand Est :**

Les points nœud sont actuellement présents en Meuse, Ardennes et dans le Nord. Ce système évite de consacrer trop d'investissement dans la signalétique, et permet d'identifier des routes secondaires partagés ou des chemins forestiers par exemple. Il s'agit principalement de déployer des boucles secondaires, sans pour autant disposer de chemins dédiés au vélo.

### **Monsieur Philippe BONNEVAL, Association LorVélo et VMA Grand Est :**

S'agissant d'équipements de stationnement, la meilleure expérience qu'il a pu avoir est celle de Chinon, qui dispose de casiers sécurisés où on peut y ranger ses sacoches, son casque, recharger ses batteries et son smartphone. Ces casiers fonctionnent avec une pièce de 1 € que l'on peut récupérer.

Pour attirer des cyclotouristes, il faudrait que le secteur de Nancy élargi gagnerait à disposer d'une agence réceptive, comme la Bicyclette Verte dans le Marais Poitevin ou bien d'autres agences en France. Ces agences proposent des séjours à vélo. Elle pourrait proposer des séjours de 3 à 5 jours, qui réserve pour le client l'hébergement, transporte les bagages, donne les détails de tout le séjour et facilite le voyage des cyclotouristes.

Il propose également sur tout l'itinéraire de la V50 et de la V52 de disposer d'une signalétique qui oriente les voyageurs à vélo vers les épiceries, restaurants et supermarchés où les cyclotouristes pourraient recharger leurs batteries de VAE. Entre Nancy et Epinal par exemple, il n'y a aucun point de recharge identifié, et on gagnerait à cela.

Les Suisses ont été peu abordés dans les clientèles, alors que beaucoup de suisses font le grand tour des Vosges : ils passent par Epinal, Nancy et Strasbourg. Ce serait une opportunité pour attirer cette clientèle vers Toul en aménageant une information au carrefour de Messein.

Il suggère également de proposer sur les itinéraires des Shelters. Ce sont des abris mis à disposition des cyclotouristes pour la plupart gratuitement. Certains doivent être réservés à l'avance. Ils disposent d'un point d'eau, ainsi que des équipements très simples leur permettant de dormir.

Il propose également de disposer de guides comme le guide Chamina des grandes boucles autour de Nancy. Il suggère un parcours de 300 km environ, empruntant la Meurthe à Vélo, de Pompey au Hohneck, puis un retour vers Nancy en passant par la Bresse, Remiremont, Epinal. D'autres parcours pourraient être créés. M. Bonneval s'est rapproché des éditions Gérard Louis qui semblait disposé à créer un guide en Lorraine.

### **Madame Hélène ATTENONT-VALENTIN, Directrice de la Maison du tourisme Terres Toulouses :**

La Maison du tourisme Terres Toulouses dispose de l'immatriculation d'agence de voyages et avait proposé par le passé des forfaits à vélo sur la Boucle de la Moselle en collaboration avec Destination

Nancy. Si nos travaux jugent cette perspective pertinente, on pourra imaginer retravailler sur des forfaits vélo.

### **Madame Peggy DANGELSER, Pays Terres de Lorraine, chargée des programmes européens :**

Il y a des réflexions en réseau qui ont été menées notamment sur la vallée de la Moselle, avec les voisins luxembourgeois et allemands sur la promotion des vins. C'est financé par les programmes Leader. Les territoires engagés dans cette coopération réfléchissent à faire la promotion du cyclotourisme le long de la vallée de la Moselle, ainsi qu'une réflexion entre les offices de tourisme pour partager les informations touristiques sur un seul outil. Ce dernier est possiblement mobilisé et mobilisable.

Pour nos projets locaux, les financements Leader peuvent accompagner de l'investissement, de l'animation et du service, pour des porteurs de projets publics comme privés. Il est possible de faire également de la coopération entre différents GAL de France [Groupes d'action locale, ayant pour mission d'élaborer et mettre en œuvre une politique locale de développement autour des financements LEADER], ou des coopérations avec les voisins Allemands et Luxembourgeois, notamment sur les guides ou des outils de communication.

### **Monsieur Thierry Quinot, gérant du camping de Liverdun :**

Ce qui nous réunit, c'est le tourisme au bord de l'eau, mais on pourrait également se préoccuper de ce qui peut se passer sur l'eau, et trouver des synergies. Il y a par exemple des bateaux qui existent pour transporter des vélos, des péniches hôtel qui permettent de faire du vélo en journée et de retrouver les cyclistes en soirée étape. Il a eu ce genre de bateaux qui passaient devant le camping de Liverdun. Les clientèles étaient néerlandaises ou allemandes.

### **Madame Jenny MAHE, Parc Naturel Régional de Lorraine :**

Les Parcs Naturels Régionaux de France travaillent sur une plateforme d'inspiration pour proposer des séjours sans voiture. Des projets de coopérations peuvent voir le jour entre parcs en France, mais surtout en Grand Est qui compte 6 parcs.

### **Monsieur Peter BOENDERMAKER, Directeur-adjoint de l'Agence Régionale du Tourisme de Grand Est :**

Un travail a été réalisé avec France Vélo Tourisme, qui publiera sur son site Internet à échéance fin mars des pages dédiées sur la Boucle de la Moselle et la V52, sur la partie Strasbourg-Nancy.

La V52 est un projet phare pour la Région. Le 14 mars aura lieu une réunion qui présentera le diagnostic de l'itinéraire de Strasbourg à Paris (en lien avec VMA Grand Est). Il a identifié que 80% de l'itinéraire est opérationnel, ainsi que les points noirs à gérer. La réunion aura pour but de lancer une dynamique de Comité d'itinéraire à l'image de la V50. Il est également prévu de valoriser les itinéraires sur la plateforme Explore Grand Est.

L'idée de la boucle SaarLorLux à vélo est possible : on peut faire une boucle au départ de Nancy, rejoindre Strasbourg, rejoindre l'Allemagne sur l'Eurovélo 15, puis rejoindre Luxembourg, puis revenir à Nancy par la V50. L'ART Grand Est va démarcher quelques Tour Opérateurs étrangers pour proposer les circuits et les faire rentrer dans leur catalogue.

### **Monsieur Denis MARESQUE, élu de Pierre-la-Treiche :**

Monsieur Maresque témoigne de l'initiative de la Vallée de la Bruche en Alsace qui propose des circuits gastronomiques à vélo. Le touriste achète une excursion à vélo qui comprend la location du vélo à l'office de tourisme et un repas dans un restaurant du secteur et le parcours du circuit proposé. La prestation s'adresse aussi bien aux locaux qu'aux touristes.

Ce serait intéressant de proposer des prestations similaires qui pourraient faire fonctionner la gastronomie du secteur, notamment sur la Boucle de la Moselle.



## Conclusion

### **Jean-Pierre COUTEAU,**

Président de la Maison du tourisme Terres Toulaises

Maire de Villey-St-Etienne

Vice-Président de la CC2T délégué à l'urbanisme, habitat, tourisme et développement économique

En conclusion de la matinée, et pour reprendre la structuration de Maxime Thiebaut :

En termes d'infrastructure, les collectivités ont annoncé ce matin qu'en 2026, les travaux seront terminés pour la Boucle de la Moselle et la V52. En 2026, la Communauté de communes Terres Toulaises va investir sur le secteur des côtes de Toul.

Pour les équipements et les services, on constate qu'il y a encore beaucoup de travail à faire.

S'agissant des animations, il y a déjà quelques initiatives, et chaque intervenant a pu donner des pistes de travail.

Les bonnes idées et de nouvelles pistes de travail sont les bienvenues, il invite l'assemblée à en faire part à l'équipe de la Maison du tourisme.

Les personnes intéressées sont invitées à faire connaître leur intérêt à poursuivre les travaux de développement de l'offre cyclotouristique, soit sur des ateliers de travail, pour nous accompagner sur des repérages de terrain, ou simplement proposer une offre adaptée dans son propre établissement.

Jean-Pierre Couteau remercie l'équipe de la Maison du tourisme, ainsi que les administrateurs qui ont œuvré à la préparation de ces assises et qui œuvreront au travail qui sera mené autour du vélo. Il remercie les intervenants des tables rondes pour les témoignages qu'ils ont bien voulu partager. Il salue la présence de beaucoup d'offices de tourisme de Meurthe-et-Moselle au sein de l'assemblée, car c'est également ensemble que l'on peut émettre des propositions d'offres touristiques. Il remercie également les élus de Villey-Saint-Etienne pour le soutien logistique de la journée.



Et après ???

## La Maison du tourisme met en place un travail collaboratif dès le mois de mars

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la Maison du tourisme pour contribuer à :

- Une réflexion générale sur l'accueil des touristes à vélo sur le territoire (label, services à déployer...)
- Des repérages des services existants et possibles sur le terrain
- Des repérages de parcours complémentaires sur le terrain
- Des déploiements de services au sein de leurs établissements
- Ou toute autre forme de participation

## CALENDRIER DE TRAVAIL ESTIMATIF

### Atelier collaboratif, visant à poser les premiers projets et les prioriser (mars 2025)

Cet atelier de travail permettra d'identifier les projets les plus pertinents à mettre en place sur le territoire et d'imaginer un calendrier de travail, sur toute l'année 2025, et au-delà.

L'atelier vélo a vocation à se poursuivre selon les besoins exprimés par les partenaires.

A titre indicatif, un stagiaire travaillera cet été sur les projets, et sur un cycle de repérage sur le terrain.

### Cycle de repérage des équipements existants (avril 2025) :

- Les itinéraires et leurs caractéristiques,
- Les itinéraires de déviation pour les tronçons présentant des problématiques particulières
- Les aires de repos et points d'eau potable

Cartographie de l'existant

### Repérage sur cartographie puis sur le terrain de circuits complémentaires (mai-juin-juillet)

En parallèle, l'atelier de travail pourra poursuivre ses réflexions et sa structuration.

Le déploiement du label accueil vélo pourra être proposé au long cours et dès à présent.



## Vos contacts

### **Maison du tourisme Terres Toulaises**

**1 place Charles de Gaulle – BP70135 – 54205 TOUL CEDEX**

<https://tourisme-terrestouloises.com/>

**Téléphone : 03 83 64 90 60**

### **Projet vélo :**

**Coordination générale : Hélène Attenont-Valentin, Directrice**

**Suivi des travaux (mars à août 2025) : Robin Châtelain, Stagiaire**

**Label Accueil Vélo : Pauline Louyot, Conseillère en séjour, chargée du déploiement des labels.**